

DURBUY Conseil communal

# Green Fields : Écolo relaie les inquiétudes

Éric Jurdant (Écolo) a relayé des inquiétudes concernant le camping estival éphémère « Green Fields by Dreamville » sur le site du golf de Barvaux. Le bourgmestre Bontemps rassure.

• Julien Bill

Du 3 juillet au 5 août, le camping éphémère « Green Fields by Dreamville » ouvrira ses portes sur le site du golf de Barvaux. Rappelons qu'il s'agit d'une collaboration entre le groupe La Petite Merveille et Dreamville, qui gère l'espace camping lors du festival Tomorrowland. Ces sociétés ont créé ce concept éphémère de glamping qui pourra accueillir 400 personnes en même temps sur le site.

Lors du conseil de lundi soir, le conseiller de la minorité, Éric Jurdant (Écolo), s'est fait le relais d'un riverain qui exprime toutes ses inquiétudes quant à ce projet estival.

Le conseiller cite l'article 43 du texte coordonné du 30 avril 2009 de l'arrêté de l'exécutif de la Communauté française du 4 septembre 1991

relatif au caravanage, toujours d'application. « Ce dernier précise très clairement les conditions de la pratique du camping-caravaning hors des terrains. Ce texte dit que la pratique du camping-caravaning en dehors des voies publiques est autorisée à titre précaire au moyen de tentes, de caravanes routières et de motor-homes moyennant un accord préalable et écrit des autorités locales à l'occasion de manifestations sportives, culturelles ou sociales ponctuelles, organisées par des associations légalement constituées. D'où mes questions. Green Fields peut-il être considéré comme un événement sportif, culturel ou social ? Cet événement est-il organisé par une association légalement constituée », s'interroge Éric Jurdant.

Le conseiller pose encore d'autres questions, logistiques celles-là, quant à l'organisation du camping éphémère. Laurence le Bussy (Com-



Voici le type d'installations de glamping que l'on pourra retrouver dès ce 3 juillet au sein du camping éphémère Green Fields.

mune Passion) plaide, quant à elle, pour une meilleure communication pour rassurer la population.

**Le bourgmestre rassure point par point**

Le bourgmestre Bontemps, passablement irrité, lui répond : « Vous vous doutez bien que la question a été étudiée sous toutes ses facettes. Que nous ne nous sommes pas lancé tête baissée dans cette aventure. On s'est évidemment penché sur le volet juridique d'une telle organisation. Nous ne sommes pas des incoscients. »

Er le directeur général Henri Maillieux de se reposer sur une disposition du Code de développement territorial (CoDT). « Nous avons également obtenu l'accord du fonctionnaire délégué et le service juridique de l'Union des Villes et des Communes wallonnes (UVCW) s'est aussi penché sur la question », précise encore Philippe Bontemps.

Pour Éric Jurdant, « il semble des lors qu'il y a télescopage de dispositions légales wallonnes (tourisme et urbanisme), qui nécessitent rapidement une harmonisation ».

Philippe Bontemps rappelle que toutes les dispositions sanitaires en vigueur seront respectées. « Et nous y veillerons ! Il y aura 400 personnes dispersées sur les 35 hectares du site pour garantir les bulles. Pour ce qui est de la communication, nous avons rencontré les riverains et sommes là pour répondre à leurs questions. Un toutes-boîtes a été distribué. Que peut-on faire de plus ? »

**Des visées touristiques et économiques**

Et de rappeler également que « si le but de cet événement est touristique, il est aussi économique. Il s'agit de maintenir au travail le personnel et permettre à la société de se maintenir après cette période difficile liée à la crise du Covid-19 et les commerces horeca de la région en bénéficieront également. »

Et le bourgmestre de conclure, non sans amertume : « Ce qui me peine, c'est qu'il faut toujours que vous alliez chercher le petit argument pour faire "foirer" les choses. Toutes les mesures ont été prises pour que ça se passe bien. Il vaut mieux construire que détruire ! » ■

## Changement de thématique pour le musée à Durbuy ?

L'échevine de la Culture, Cécile Colin, a présenté, lors de ce conseil, le rapport d'activité et le compte 2019, ainsi que le budget 2020, du Musée d'art moderne et contemporain de Durbuy (MAMCD).

« En 2019, nous avons accueilli deux belles expositions, "Le blanc et le noir" et "Strong", dont on peut se montrer fiers. On enregistre par contre une petite baisse de fréquentation, explicable, par rapport à 2018. Il n'empêche, au niveau des comptes, cela reste compliqué. Nous avons introduit une demande pour bénéficier d'une aide dans le domaine des arts plastiques. Or, la réponse apportée nous conseille plutôt de demander une reconnaissance en tant que musée, qui nous a déjà été refusée de très peu. Bref, on tourne en rond et cela devient



Le Musée d'art moderne et contemporain de Durbuy se situe à la Halle aux Blés.

décourageant. Ceci dit, deux pistes sont explorées dont celle de changer de thématique : quitter le domaine de l'art contemporain pour développer plutôt un musée sur l'histoire de Durbuy. »

Laurence le Bussy (Commune Passion) propose : « Pourquoi ne pas envisager des pistes de bons de réduction au musée, qui seraient couplés à des attractions locales ou des établissements horeca, pour éviter le frein fi-

nancier de l'entrée ? » Réponse de l'échevine de la Culture : « Nous y avons songé. Je ne suis toutefois pas certaine que ce soit cette solution soit suffisante pour permettre de combler le déficit. »

**« L'offre ne rencontre pas la demande »**

Pour Éric Jurdant : « Il y a un problème de fond. Il y a un tourisme de masse à Durbuy. Or, le musée ne semble pas attirer. L'offre ne répond donc manifestement pas à la demande. Attention, car les déficits s'additionnent. Il faut se poser très sérieusement des questions. Pour ma part, il s'agit effectivement au départ d'un mauvais choix de thématique. Qu'est-ce qu'un touriste a envie de voir quand il vient à Durbuy ? Je pense qu'il a envie de savoir pourquoi un petit village fortifié s'est un jour créé dans un fond de vallée. » ■ J.B.

## Compte : un boni de 749 000 €

Le conseil durbuyen avait également à examiner le compte 2019 de la Commune, présenté par l'échevin des Finances, Fabrice Sarlet. Le résultat de l'exercice propre affiche un beau boni de 749 015 € tandis que le résultat global s'affiche à 1 589 610 €. « Ce qui est bien, c'est qu'on augmente quelque peu les recettes communales (+300 000 €, +1,7 %). Une augmentation due à une hausse au niveau des APE ainsi qu'à une maîtrise des dépenses. Nous avons réussi à épargner 250 000 € en frais de fonctionnement », commente-t-il.

Le fonds de réserve extraordinaire s'affiche, quant à lui, à 3 544 587 € et la dette de 8 836 082 € est « assez stable par rapport à 2018 », selon l'échevin.

Quant au groupe de la minorité Commune Passion, il s'étonne : « Où sont les mesu-

res Covid-19, destinées à aider la population ?, demande la porte-parole Laurence le Bussy. Vu ce bon compte, nous sommes un peu déçus. Nous étions dans l'attente de ce petit geste pour les Durbuyens. »

**« Pas des mesurettees »**

Fabrice Sarlet ne laisse pas passer : « Par rapport à l'octroi de ces primes, nous avons préféré y réfléchir ensemble avec vous lors d'une commission Finances pluraliste. Nous les communiquerons ensemble lors du prochain conseil, plutôt que de les présenter égoïstement ce soir. Ce ne seront en tout cas pas des mesurettees. Pas moins de 200 000 € seront investis à cet effet. » Au vote, la minorité s'abstient.

**Unanimité pour le compte du CPAS**

Quant au compte 2019 du CPAS, présenté par la présidente Cécile Colin, il affiche un boni de 324 798 € et rencontre l'unanimité. ■